

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
 pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50
 par la poste, franco 4.—
 Pour 3 mois, 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — MAI 1869.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	V. tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIGNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	V. tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.		
12	15,0	4,9	21,3	718,44	0,3	S.-O.	Calme	Clair.		2,410	12	12,2	4,0	16,2	664,3	2,6	S.-O.	Faible	Clair.	Alpes claires.
13	19,0	10,6	22,4	717,98	—	N.-E.	Faible	Couv.	Alpes visibles	2,415	13	15,2	10,7	18,8	664,6	—	N.-E.	Fort	Couv.	id.
14	18,0	14,4	19,8	715,25	—	id.	Moyen	id.	Hâlez Calme s. Ecl. loint. 11	2,420	14	17,7	9,6	16,9	661,5	—	id.	Moyen	id.	Brouil. le m.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Art. 10 du Règlement d'exécution de la loi cadastrale :

« Les propriétaires doivent planter auprès de chaque borne un jalon sur lequel seront inscrits les noms des propriétaires limitrophes » (1)

La Commission cadastrale rend attentifs à cette disposition les propriétaires d'immeubles situés dans les zones dont l'abornement a été ordonné.

Cette mesure ayant pour but de faciliter les opérations actuelles de la Commission et le travail du géomètre, il est de l'intérêt direct des propriétaires de s'y conformer, puisque les retards ou pertes de temps dus à l'absence de jalonnement augmentent les frais généraux de la cadastration et par suite élèvent la quote-part à payer par chaque propriétaire.

Les vignes, champs, prés et terrains vagues doivent particulièrement être jalonnés avec soin.

Par ordre de la Commission cadastrale,
 Le Secrétaire : Henri JUNOD

(1) Un bout d'échalas, solidement planté, sortant de terre d'au moins 1 pied et sur lequel on inscrit au crayon rouge les noms des voisins, peut à la rigueur suffire.

Publications municipales

Les personnes qui désirent remplir les places de gardes-bains, tant aux bains des hommes qu'à ceux des dames, sont invitées à se faire inscrire au bureau de la direction sus-signée, d'ici au 21 courant.

Neuchâtel, le 11 mai 1869

DIRECTION DE POLICE.

EXTRAIT de la FEUILLE OFFICIELLE du 13 mai 1869

3. Dans sa séance du 30 avril 1869, le Conseil d'Etat a accordé un brevet d'arpenteur-géomètre au citoyen Emile Baillot, à Boudry.

FAILLITES ET LIQUIDATIONS SOMMAIRES.

4. Faillite de Célestin Béguin, monteur de boîtes à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions seront reçues au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, du 13 mai au 12 juin 1869, à 5 heures du soir; la liquidation s'ouvrira à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 14 juin 1869, à 10 heures du matin.

5. Faillite de Jacob Portmann, monteur de boîtes, demeurant sur le Crêt-du-Loche. Les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, du jeudi 13 mai courant au samedi 12 juin 1869, ce dernier jour jusqu'à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la justice de paix, le lundi 14 juin 1869, à 2 heures du soir.

4. Tous les créanciers des faillites ci-après désignées, sont assignés à se présenter devant le juge de paix d'Auvergnier, siégeant à la maison de commune dudit lieu, le vendredi 21 mai 1869, pour suivre aux opérations de la liquidation, et en prononcer, cas échéant, la clôture, savoir :

- 1° pour la faillite Dizerens, à 1 heure après midi;
- 2° pour la faillite Alexis Quinche, à 2 h.
- 3° pour la faillite Henri Bourquin, à 5 h.

6. Tous les créanciers de la masse en faillite du citoyen Eugène Jacot-Guillarmod, précédemment domicilié aux Ponts, et actuellement à la Chaux-du-Milieu, sont assignés à se rencontrer à l'hôtel de ville aux Ponts, le vendredi 28 mai, à 9 heures du matin, pour recevoir les comptes et procéder à la répartition.

7. Faillite du citoyen James Perrin-Schenk, émailleur, domicilié aux Ponts. Tous créanciers et intéressés sont sommés : 1° de faire inscrire au greffe de paix des Ponts, du 14 mai au 12 juin 1869, à 5 heures du soir, leurs créances et prétentions, appuyées de pièces justificatives; 2° de se rencontrer à l'hôtel de commune des Ponts, salle de la justice de paix, le mardi 15 juin 1869, à 9 heures du matin, pour la liquidation.

8. Faillite du citoyen Jacob Oppliger, cafetier à Neuchâtel. Les inscriptions au passif de cette masse seront reçues au greffe du tribunal civil à Neuchâtel, jusqu'au vendredi 18 juin 1869, à 9 heures du matin. Tous les créanciers sont en outre assignés à comparaître devant le tribunal qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le samedi 26 juin 1869, à 8 heures du matin, pour suivre aux errements de cette faillite.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRE.

9. L'héritière du citoyen Edouard DuBois, originaire de la Chaux-de-Fonds, où il était domicilié et où il a été inhumé le 24 mars 1869, ayant obtenu l'investiture de sa succession sous bénéfice d'inventaire, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, du vendredi 14 mai au samedi 12 juin 1869, ce dernier jour jusqu'à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à la Chaux-de-Fonds, à l'hôtel-de-ville, salle de la justice de paix, le lundi 14 juin 1869, à 9 heures du matin.

10. Les héritiers de Jean Jauslin, maître de musique, demeurant à Neuchâtel, où il est décédé le 1^{er} mai 1869, ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix de Neuchâtel, depuis le vendredi 14 mai jusqu'au jeudi 3 juin 1869, inclusivement à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel, le lundi 7 juin 1869, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

IMMEUBLES A VENDRE.

11. L'hoirie de M. Jean-Frédéric Loup exposera en vente, le lundi 24 mai courant, à 3 heures après midi, en l'étude de M. Henri Jacottet, notaire et avocat, un parcel de terrain, situé au Quartier-des-Sarts, territoire de Neuchâtel, de la contenance de quatre à cinq ouvriers, en nature de jardin et verger, en plein rapport, avec pavillon ou tonnelle. Ce terrain, d'où l'on jouit d'une vue étendue, est limité en bise par le cimetière, en joran et en vent par M. Auguste Mayor, et en uberre par M. P.-H. Guyot. M. Guyot, notaire, est chargé de faire voir l'immeuble et de donner connaissance des conditions de vente aux amateurs.

12. A vendre une maison d'habitation avec un petit jardin devant et derrière la maison, jouissant d'une très-belle vue sur le lac et les Alpes, située à 5 minutes de la ville. S'adr. Rocher-Saint-Jean, 5, à Neuchâtel. Le même offre à vendre plusieurs bois de-lit en sapin.

13. La communauté de Colombier offre à vendre, dans le verger appartenant ci-devant à Mad. Bovet-Bonhôte, jouissant d'une situation agréable, au centre du village de Colombier, diverses parcelles de terrain propres pour y bâtir. Le jour de la vente sera indiqué plus tard; en attendant, les amateurs peuvent prendre connaissance du plan qui est déposé chez le soussigné.

Colombier, le 11 avril 1869.

Au nom du Conseil administratif,
 Henri CLAUDON, président.

14. A vendre, au Rocher, près la gare de Neuchâtel et au bord de la route, un terrain propre à bâtir, de la contenance environ de deux ouvriers, situé près des conduites d'eau et jouissant d'une belle vue. S'adresser à Mad. Petitpierre-Virchaux, au Rocher, n° 1.

Enchères d'un immeuble

A NEUCHÂTEL.

La vente d'un jardin, avec cabinet sus-assis, situé au Tertre, faubourg de cette ville, annoncée dans les précédents numéros de ce journal, aura lieu définitivement par enchères à la minute, le 20 mai courant, à 3 heures après midi, en l'étude de MM. Clerc, notaires, où les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions. La mise à prix est fixée à fr. 6000.

16. A VENDRE à Neuchâtel, au faubourg du Crêt, une maison bien construite, ayant vue sur la grande promenade, terrasse et jardin, puits et concession d'eau. S'adr. pour les conditions à M. Alph. Wavre, notaire à Neuchâtel.

Propriété à vendre ou à louer à Epagnier

A vendre ou à louer la propriété de l'hoirie C. J.-Guillarmod, à Epagnier, se composant : D'une maison de maître, renfermant caves, rez-de-chaussée avec vérandas, et un étage; d'une maison de ferme ayant logement, écurie et fenil; d'un bâtiment de serre, volière, colombier et basse-cour; des dépendances immédiates de la propriété, soit environ trois poses de terrain en jardin et verger d'agrément avec bosquets et tonnelle, jardin potager et verger planté d'arbres fruitiers; enfin six pièces de terrain en nature de champ, de la contenance de treize poses environ, et deux vignes mesurant environ trois ouvriers, séparées du mas principal et faisant partie du domaine.

Les bâtiments, construits depuis peu d'années et très-agréablement situés, à proximité des bords du lac et de la Thielle, jouissent d'une vue magnifique sur le lac et les Alpes.

En outre, à vendre une vigne située aux Lavanne, territoire municipal de Saint-Blaise, contenant 188 perches et 64 pieds carrés, limitée au nord par la route de Saint-Blaise à Hauterive, à l'est par M. Henri d'Epagnier et M. Daniel Dardel, au sud par la route cantonale, et à l'ouest par M. Alexandre de Dardel. S'adresser au notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise.

18. A vendre ou à louer, pour la St-Jean, l'ancienne propriété Ferd. Gagnebin, route de la Gare, n° 19, se composant d'une maison ayant rez-de-chaussée, un étage et un étage mansarde, avec jardin, cour, bûcher, etc. S'adr. à M. Meuron-Bouvier, Petite-Rochette n° 15.

19. A vendre, pour cause de décès, une jolie propriété à Bienne avec beau jardin et buanderie. Elle conviendrait surtout à un établisser ou à toute autre branche d'industrie. Conditions avantageuses. Pour de plus amples informations, s'adresser à J. Gattiker instituteur à Bienne.

Tuilerie à vendre

M. le docteur Lambert et ses deux sœurs, offrent à vendre la tuilerie de Chamard près Yverdon, avantageusement située à proximité de plusieurs routes, avec 3500 perches de bon terrain, et tout le matériel et l'outillage servant à l'exploitation de l'établissement, y compris une machine à vapeur pour fabriquer les drains. Ces immeubles seront exposés vendables en mise publique dans les bâtiments de Chamard, le lundi 31 mai 1869, à 2 heures après midi. S'adr., pour voir les propriétés, au tuilier Chavan, et pour les conditions de vente, au notaire G. Bertsch, à Yverdon.

Propriété à vendre à Hauterive.

M. Jean-Jaques Braunn offre à vendre la propriété qu'il possède à quelques minutes de distance du village d'Hauterive, entre Neuchâtel et Saint-Blaise, consistant : 1° En une maison renfermant trois logements, ayant ensemble 10 chambres avec dépendances, caves, écurie pour deux chevaux, remise, pressoirs, emplacements d'encavage, puits intarissable à proximité; 2° douze ouvriers de vigne rouge et blanc en parfait état de culture et de rapport, et 12 ouvriers en nature de terrain de dégagement, jardin potager et verger garnis d'un grand nombre d'arbres fruitiers en plein rapport, le tout, maison, vigne et plantage en un seul mas, clos de mur et jouissant d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes. S'adr. au propriétaire M. Braunn, à Hauterive, ou au notaire Guyot, à Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

11. Le public est prévenu, qu'en l'audience du juge de paix de Neuchâtel, siégeant à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le mardi 25 mai, à 11 heures du matin, il sera procédé par voie d'enchères publiques, à la vente d'une créance appartenant à la masse en faillite de Fritz Hirth, vigneron.

Donné pour être inséré dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 14 mai 1869.

Le greffier de paix,
 RENAUD, notaire

25. Ensuite de permission obtenue, le citoyen Jacob Weber vendra, à Cortaillod, par voie d'enchères publiques, les objets suivants : savoir :

Un char avec caisse et enrays, un dit à brecette, un hachepaille, un beau grand sa-loir ovale, une arche à farine, un trébuchet, deux petites échelles, deux tonneaux contenant environ 400 pots, une brande, une boîte en laiton, un entonnoir de cave, une seille à fromage, un tronc à hacher la viande, deux jeux de tonneau avec accessoires, un établi de menuisier, une garde-robe à 5 portes à peu près neuve, une dite avec porte vitrée, une dite en chêne, des tables d'auberge, des tabourets, des bancs, des chaises avec placets en paille et en noyer, un pupitre, des tables de nuit, des feuillets de table, une grande glace, un potager avec ses accessoires, de la vaisselle, de la verrerie, des bouteilles fédées

rales et d'autres objets dont on supprime le détail.

Ces enchères auront lieu à Cortaillod, le 24 mai 1869, dans le domicile du citoyen Jean Joss, à 8 heures du matin.

A VENDRE.

24. On offre à vendre un joli char d'enfant ayant peu servi et en très bon état. S'adr. faub. St-Jean 6, 3me étage.

Le nommé Walter offre à vendre du bon lait, à 24 centimes le pot. Il sera tous les matins, dès les 5 heures, près la grande fontaine, à la Grand'rue.

26. A vendre, encore de la bonne choucroute, chez Mme Wirtz, au restaurant rue de la Place-d'Armes, 12.

27. Faute d'emploi, à vendre à l'hospice de la Côte, à Corcelles, sept ou huit bouteilles en roc, d'environ trois pieds de hauteur. Pour les voir et traiter, s'adresser à M. Henri Petitpierre, au dit lieu.

28. A vendre, un grand char échelé avec limonière, bien ferré, ayant très-peu servi. Plus, un chien courant brun, de petite taille, les 4 pattes blanches, âgé de 2 ans. S'adr. à M. Eugène Jeanjaquet, à Bôle.

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION DE LA SUISSE

Par A. RUCHAT. *Edition avec appendices et une notice sur la vie et les ouvrages de Ruchat*, par L. VUILLIEMIN. 1835-1838, 7 vol. in-8°, broch., au lieu de 40 fr., net 10 fr.

Cet ouvrage, imprimé pour la première fois, en partie, dans le siècle dernier et édité en entier, aux frais de M. Henri Giral, de Nyon, par M. le prof. Vuilliemmin, est un des monuments les plus importants de notre histoire nationale. — Puisée entièrement aux sources les plus authentiques, fruit de longues années de labeur dans les archives, l'histoire de Ruchat est toujours demeurée la relation la plus complète et la plus exacte de la réforme en Suisse, et à ce titre mérite d'être lue et étudiée avec soin.

L'édition que nous annonçons, forme 7 v. in-8°, de plus de 500 pages chacun (les 3 derniers pour la partie inédite). — Le savant éditeur, M. le prof. Vuilliemmin, a ajouté au texte primitif de Ruchat, des appendices étendus contenant un grand nombre de lettres et de pièces inédites du temps de la réformation.

Le libraire soussigné, acquéreur du restant de l'édition de Ruchat, ajoutera (pour le moment sans augmentation du prix déjà si réduit) l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud, du même auteur. Edition nouvelle accrue d'additions et de notes.* 1838, 1 vol. de 190 pages.

Ces 8 vol. in-8° brochés seront adressés immédiatement contre remboursement de 10 fr. (plus les frais de port) à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

J. Allenspach, libraire à Lausanne.

AUG. ZUTTER (Magasin d'articles du midi et épicerie, Grand'rue n° 10). Continue la vente du vin d'Espagne dit **Sitjes-Castello de Miralpeix**, (Catalogne) à fr. 1.50 la bouteille avec verre. Ce vin a plus de 3 années de bouteille.

31. A vendre, chez Henri Langhart, rue du Neubourg, 9, Neuchâtel, un bon piano à queue, pour le prix de fr. 250; un canapé, 6 chaises avec siège en jonc, une table à 3 coulisses et une dite ronde, 2 tables de jeu; un lit complet à une personne, 4 matelas et plusieurs pendules en bon état et à différents prix; plus un bon potager en fer pour dix personnes. Vend et achète meubles, etc.

52. A vendre, un petit char à échelles, très-bien conservé, ayant les essieux en fer et pourvu de tous les accessoires nécessaires à un agriculteur, prix modéré. S'adr., pour le voir, chez Fitzé, peintre, grande brasserie, et pour les conditions, à Aurèle Grosperrière, chaudronnier.

Restaurant Bellevue

situé entre Corcelles et Peseux. Pour dimanche 16 courant et jours suivants: **Maitrank (Vin de mai)** à 80 cent. la bout.

BOCK-BIER

Rafraichissements de tout genre **Johann DOUILLOT, confiseur**

E. GUILLET

Rue St-Maurice N° 1, vend pour emporter dehors :

	la bout.	sans verre
Vin rouge bon ordinaire	fr. —	55 c.
» » supérieur	» —	50
Vin blanc bon ordinaire	» —	35
Bock-ale (bière) médaillé à l'exposition du Havre.	» —	60
Dépôt de champagne d'une maison très-célèbre de Mareuil-sur-Ai depuis	» —	50 la b.

BOCK-BIER

Dimanche, au grand et au petit débit de la **BRASSERIE VUILLE**

MAGASIN BICKERT

Reçu un nouvel envoi de vareuses en toile de Vichy, pour jardin. fr. 2.50
Chemises russes confectionnées. » 2.50

Quate anti-rhumatismale du Dr. Patisson

Soulagement immédiat et guérison complète de la **Goutte et Rhumatismes** de toutes sortes, mal aux dents, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge, etc. Tous les rouleaux qui ne portent pas la signature **Patisson**, sont des contrefaçons. En rouleaux de 1 franc et de 60 centimes chez M. Wollichard, rue de Flandres 2; M. Baillet, pharmacien, et M. Jean Hall, successeur de E. Grandpierre à Neuchâtel.

58. A vendre une paire de tourterelles de l'année. S'adr. Terreaux, 15.

59. A vendre, de bonnes caisses vides, faubourg de l'Hôpital, 12, 5me étage.

Avis aux monteurs de boîtes

A vendre : huit tours, huit roues en fonte, trois lamiroirs à passer les lunettes et carrures pour tout genre de boîtes, une balance avec lanterne, un soufflet, une fournaise et une bonne quantité d'autres outils trop long à détailler. On cédera le tout à un prix très modéré. S'adr. à Ulysse Junod, rue de l'Industrie, n° 7.

Glace du Mont-Blanc

rue de l'Hôpital 3, chez Chr. MESSERLY

42. A vendre, des caisses différentes grandeurs, chez M. Gruet, rue du Château 9.

Nouveaux Testaments grecs-français à fr. 2.50. Au dépôt rue du Château 9.

AU PANIER FLEURI

RUE DES TERREAUX,

Machines à coudre garanties

POUR ATELIERS ET FAMILLES

Système Wheeler et Wilson perfectionné. Prix avec les accessoires : fr. 135, 150, 170 et 200.

Système Singer. Prix avec les accessoires : fr. 180, 190 et 200. — Garantie pour 3 ans. — Enseignement gratuit

Fournitures pour machines.

COMMERCE DE BOIS

en gros et en détail

à NEUCHÂTEL

Le soussigné avise sa clientèle ainsi que l'honorable public qu'il vient de recevoir une belle partie de **planches de chêne sec** de toutes dimensions.

Il rappelle en même temps que son chantier est toujours bien assorti de toute espèce de bois de travail qu'il cédera à des prix modiques. **Georges BASTING.**

L.-F. LAMBELET à Neuchâtel,

17, faubourg de l'Hôpital.

Blé noir, (Sarrasin), pour basse-cour.

Avoine d'Allemagne, première qualité.

Librairie générale de J. Sandoz

à NEUCHÂTEL

L'homme qui rit, par Victor Hugo. 4 vol. in-8°. fr. 32.—

Album neuchâtelois. Vues historiques et pittoresques par A. VOUGA. 14 pl. in-folio, oblong, broché. fr. 5.—

La religion sans foi ni loi, par G. Cramer, Brochure in-8°. fr. —30

Première lettre sur la Bible et la critique moderne. Réponse à la Première lettre à un curieux. fr. —10

La modération prêchée à un ancien modérateur. fr. —20

Lettre de M. le pasteur Martin-Paschoud et **réponse de M. Fréd. de Coninck.** Brochure in-8°.

Simplex pensées sur le protestantisme dit libéral. (Poésie). fr. —15

Chasses de l'Algérie et notes sur les Arabes du Sud, par le général A. Marguerite.

La Chine et l'Europe. Leur histoire et leurs traditions comparées par Jos. Ferrari 1 vol. in-12 fr. 4.—

Le théâtre révolutionnaire (1783-1799), par E. Jauffret. 1 v. in-12. fr. 3.—50

La Lombardie et la Suisse. Etudes d'économie rurale par Emile de Laveleye. 1 vol. in-12. fr. 3.—

Die Kurzsichtigkeit, ihre Ursachen und Folgen, mit besonderer Berücksichtigung der Schule. Von Prof. Dr. Schiess-Gemuseus. Brochure in-8°. fr. —60

Huile d'olives extra-fine

AU MAGASIN QUINCHE

49. On offre à vendre de gré à gré pour cause de santé, un fort cheval de trait, trottant aussi parfaitement bien. S'adr. pour le voir et les conditions à Jean-Pierre Belperrin, à Colombier.

50. A vendre un tas de **repus** bien sec. S'adr. rue du Château 4, au rez-de-chaussée.

LE

Magasin de comestibles

RUE DES EPANCHEURS 5, NEUCHÂTEL. Reçoit tous les deux jours un envoi d'asperges fraîches d'Argenteuil. Reçu un nouvel envoi de saucissons de Bologne.

ULLMANN-WURMSER

Rue de l'Hôpital 10.

Toujours un beau choix de duvet fin, valant fr. 5, à fr. 3.40 la livre. plumes, couil et sarcein pour lit, toile de fil pour draps de lit à fr. 1.50 l'aune, pr chemises à fr. 1.25. Le magasin se trouve également des mieux assorti en robes pour la saison, vareuses et draperie pour dames et messieurs, tapis de lit depuis fr. 6 à fr. 20, un grand choix de cravates et faux-cols à des prix très-avantageux

22 FEUILLETON

Le journal d'une héritière

PAR AMÉDÉE ACHARD.

XLIII

L'accord rétabli entre nous, rien n'était encore résolu. Il n'y avait pour moi que le fantôme d'un mariage écarté. Je demandai à Clotilde ce qu'elle comptait faire.

« Je n'y ai pas encore réfléchi avec calme, me répondit-elle; j'avais accepté la lutte après mon entretien avec M. de Saint-Hérel sans en prévoir ce premier résultat; ce que je sais seulement, c'est que la conduite de nos affaires, à M. de Mézin et à moi, me revient. »

Elle sourit, et passant son bras sous le mien :

« Entre nous celui qu'on te destinait et que j'aime, reprit-elle, a plus de tendresse que de force, il peut résister, peut-être ne saurait-il pas vaincre. Mais je lui ferai voir que celle qu'il veut pour femme a le cœur d'un homme. Rester ici me paraît inutile. L'obstacle est à Nancy, j'irai donc à Nancy. »

— Chez le père de Félix !
— Oui.
— Seule ?
— Et pourquoi non !
— Une lettre de M. de Saint-Hérel t'y aura précédée.

— C'est bien pour cela ! Porter la guerre chez l'ennemi, n'est-ce pas le moyen de réussir ? Dieu sait sous quelles couleurs M. de Saint-Hérel m'aura dépeinte ! Quand il m'aura vue, M. de Mézin saura du moins que je ne suis pas noire comme un diable ! »

Cette résolution gaie et vaillante dans cette incertitude m'attachait de plus en plus à Clotilde.

« Aller à Nancy, c'est bientôt dit, ajoutai-je,

mais nous ne sommes plus au temps où les génies mettaient des chars traînés par des licornes au service des princesses en voyage. Tout se paye, les albergestes et les wagons. Et tu n'as pas un budget de ministre !

— N'es-tu pas là ?
Je lui sautai au cou.
« A présent, je vois bien que tu m'aimes ! J'avais une sœur, j'en ai deux, Jenny, qui est une enfant, et Clotilde...
— Qui est un homme ! » ajouta-t-elle en souriant.

XLIV

Ce dernier mot finit gaiement un entretien commencé sur un ton acerbe. Je m'en suis souvenue plus tard et il me donna la preuve qu'avec un peu de loyauté et de franchise bien des malheurs seraient évités. La réflexion me raffermir dans l'opinion que Clotilde voyait juste en formant le projet de se rendre à Nancy. Elle y gagnait d'abord de se dépouiller de ce rôle d'ingrante dont elle était certainement accusée, et, quel que fût le résultat de sa démarche, elle laisserait derrière elle la réputation d'une femme estimable. Je racontai notre conversation à Mme de Brassannes sans lui en dissimuler aucun des incidents. Elle avait l'âme trop haute pour ne pas s'en réjouir avec moi. De plus, je crus remarquer dans l'attention qu'elle mettait à m'écouter une nuance de contentement dont la cause ne tenait pas à la seule réhabilitation de Clotilde dans son esprit.

« Voilà un dénouement qui met à néant tous les projets de M. de Brassannes, dit-elle; mais je suis heureuse de penser que Mlle Guérin soit intacte et grandie de cette épreuve. Je ne m'étais jamais arrêtée aux accusations de Mme Denèvre, tu le sais, mais je suis bien aise de voir que ma sympathie ne m'avait pas trompée. En outre, je t'approuve de venir

en aide à cette aimable personne dans ce qu'elle veut entreprendre. Quand part-elle ?

— Elle attendra quelques jours. Elle ne veut pas laisser croire qu'elle bat en retraite devant des médisances.

— Oh ! ces médisances tomberont d'elles-mêmes quand on la verra près de toi avec moi. »

XLV

Sur ces entrefaites, Paul tomba chez nous comme la foudre. On ne l'attendait pas avant deux semaines, un soir il entra brusquement. Il avait la fièvre dans les yeux. Quelques personnes étaient avec nous. Mon cœur se dilata à sa vue.

« J'étais triste loin de vous tous, dit-il; tant de choses se passent quand on est loin ! »

Il me sembla que son regard glissait de mon côté. Que voulait-il dire ? Félix de Mézin était près de moi. Paul le salua froidement et laissa tomber sans la prendre la main que Félix lui tendait. Savait-il quelque chose ? Était-il jaloux ? Je me sentis chaud dans tout le corps. Une vie plus active m'anima soudain. Je voulus savoir si je ne me trompais pas et affectai de rire et de plaisanter avec mon voisin. M. de Brassannes prit son neveu dans un coin pour l'interroger sur le résultat de sa mission. Il entra dans tous les détails et l'accablait de questions. Paul répondait de son mieux et tout de travers.

« Tiens ! tu n'as pas la tête à toi ce soir, va te reposer, dit mon tuteur. »

— Très-bien, » répondit Paul.
Il se leva, fit quelques pas, et resta. Mme Denèvre, qui nouait des rosettes autour d'un sachet, lui montra une chaise libre auprès d'elle.

« Vous arrivez à propos, lui dit-elle, je m'occupe d'une loterie au profit d'une pauvre veuve. Moi, je donne mon travail et mon temps; plus heureux que moi, d'autres don-

neront une part de leur superflu. Je vous ai réservé cinq billets.

— Merci... Toujours bonne... vous ne changez pas, vous ! »

Je souris; l'allusion, cette fois, était évidemment à mon adresse.

Mme de Brassannes le regarda. Paul avait donc oublié les habitudes de Mme Denèvre ? Les veuves, les orphelins, les malades, n'était-ce pas elle, toujours elle ? Il continua cependant sur ce ton. Il était ironique, paradoxal, irritable, recherchait la discussion, l'evenimait. Lui qui était l'indulgence même, il trouvait tout mal. Je sentais des milliers de flèches invisibles dirigées contre moi; seulement leurs pointes ne me déchiraient pas.

« Mais qu'a-t-il donc ce soir ? dit Mme de Brassannes. »

— J'ai l'absence; c'est tout et c'est trop, répondit Paul; on ne me comprend plus. Peut-être aussi est-ce moi qui ne comprends rien. »

Je m'approchai de Paul.
« Voulez-vous une tasse de thé ? lui dis-je en riant. »

— Je n'osais vous en demander; j'avais peur de vous déranger, » me répondit-il d'un air contraint.

Il prit la tasse que je lui offrais et s'écarta. Je le suivis, le sucrier à la main.

« Vous ne rejoignez pas M. de Mézin ? reprit-il. »

— Et pourquoi ? l'histoire qu'il me racontait est finie.

— N'importe ! Dans la position où vous êtes, votre place est auprès de lui.

— Quelle position ? »

Je voyais la tasse trembler dans sa main.

« Mais n'êtes-vous pas sa fiancée, reprit-il; ne devez-vous pas l'épouser ? »

— Moi ! vous savez bien que non ! »

Fd. GACON serrurier, Neuchâtel



MAGASIN RUE DES HALLES N° 2 AU 1^{er}

Entourage de tombes

Spécialité de meubles en fer en tous genres pour jardins et maisons

Ces meubles ont obtenu une médaille de 1^{re} classe.

Comme serrurier, je puis les recommander pour leur **solidité** et comme produit d'une **industrie indigène**.

Je tiens à la disposition des personnes qui pourraient en avoir besoin, un choix de **260 dessins** différents.

Sur commandes, des **plaques émaillées** de toutes dimensions, de même que des **treillis** de toutes mailles faits à la main ou à la machine, en fil de laiton ou en fer; l'on peut voir des échantillons, ainsi que celui d'un **lit** encore inconnu chez nous par son sommier.

Bon nombre de **potagers économiques**, surtout un nouveau système dit **potagers ouvriers**. Toujours des **lessiveuses économiques**. Tous ces articles ne craignent pas la concurrence.

D'occasion, deux potagers, deux brandes en fer-blanc, deux tableaux-enseigne en tôle, deux étagères vitrines pour angle de magasin, deux corps de pompe avec balancier pour puits. On loue toujours des pots et fers à repasser.

54. A vendre, à bas prix, un chien du St-Bernard. S'adr. au bureau d'avis.

55. A vendre du triège noir, rue du Temple-neuf 18, au 3^{me}.

A la boulangerie n° 2 rue du Temple-neuf, du **pain noir** à 14 cent la livre.

!! Offre avantageuse de cigares !!

Par ordre d'une maison de Brème, je suis chargé de vendre une grande partie de fins cigares, et particulièrement :

Flor de Rioseco

à fr. **26 le mille**, en élégant emballage de 100 pièces.

Une occasion pareille d'acquérir de vraiment bons cigares **bien au-dessous du prix de fabrication**, se présente rarement, et je rends les consommateurs attentifs à cette circonstance ! Envoi contre remboursement d'un demi-mille à fr. 15, comme échantillons.

C. BUESTERLI, Gassen 3, à ZURICH.

Nos regards se rencontrèrent. Il était comme transfiguré. Je baissai les yeux. Il me sembla que quelque chose entraînait dans mon cœur qui ne devait plus en sortir, je brûlais, je tremblais, j'étais heureuse. Un éclair nous avait donnés l'un à l'autre. Autour de moi et dans moi il n'y avait plus que lui.

« Edile! chère Edile? » murmura-t-il. Sa voix m'arriva comme un souffle; un bonheur sans nom m'envahit tout entière, avec une violence et une intensité que je n'avais pas rêvées. La vie commençait pour moi. Avais-je existé jusqu'alors? Je ne le savais plus.

Une voix me tira de cette ivresse. C'était celle de Mme Denèvre. Je ne sais ce que je lui répondis. J'aurais voulu me jeter dans les bras de ma chère marraine; je ne voyais que Paul, et n'osais plus le regarder. J'avais le ciel dans le cœur et une envie singulière de pleurer. Je prétextai une grande fatigue et me retirai dans ma chambre. A peine seule, je me jetai à genoux et fondis en larmes.

A suivre.

Appareils atmosphériques, avec fontaines pour la vente de la bière, modèles garantis et prix avantageux.

Timbres-glacières perfectionnées pour la conservation des viandes, pour tonneaux de bière etc., etc., pour hôtels et pour particuliers. MM. **Chanal et Raymond**, fabricant à Genève.

ON DEMANDE A ACHETER.

59. On demande à acheter de rencontre un escalier portatif. S'adr. au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs.

60. On demande à acheter de rencontre une baignoire en bon état, de moyenne dimension. Adresser les offres en indiquant le prix, au Pertuis-du-Soc, n° 3.

A LOUER

61. Pour St-Jean, un appartement de 4 chambres et vastes dépendances, au second étage. S'adr. à M. Dubied-Sandoz, rue du Môle, 3, à Neuchâtel.

62. Pour Saint-Martin ou Noël, une maison à la Jonchère, se composant de 4 chambres se chauffant, dont deux vernies, un cabinet, deux alcôves, une cuisine avec four, une chambre à resserrer, un grenier, un bûcher, une cave voûtée en pierre, deux grands jardins potagers, un verger planté d'arbres fruitiers de la contenance de trois-quarts de pose, et un bon puits avec pompe d'une source abondante en toute saison. S'adr. au propriétaire Nestor Benoit, dans la maison.

63. A louer, un magasin situé au centre de la ville, dans une des rues les plus fréquentées. S'adr. au notaire Porret. Le même demande à acheter, de rencontre, une presse à copier.

64. A louer de suite, pour une personne seule, une jolie petite chambre indépendante, ayant vue sur la rue du Seyon. S'adr. rue des Moulins, 10, au second.

65. On offre à louer deux beaux appartements de 4 chambres chacun, jouissant d'une belle vue. S'adr. faub. St-Jean 6. 3^{me} étage.

66. A louer, de suite, une chambre à deux lits pour ouvriers. S'adr. à Marie Weissmuller, rue du Concert, 4.

67. A louer, une grande et jolie chambre à deux fenêtres, pour séjour d'été. S'adresser à M. Eug. Jeanjaquet, à Bôle.

68. A remettre, deux jolies chambres, avec la pension si on le désire, rue de l'Oratoire, 5, au plain-pied.

69. Pour la Saint-Jean, le troisième étage de la maison n° 21, faubourg des Rochettes. Cet appartement, composé de 4 chambres, avec dépendances, a l'eau dans la cuisine et jouit d'une vue admirable. S'adr. au locataire actuel.

70. A louer, à un homme d'ordre, une belle chambre meublée, bien exposée au centre de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

71. A louer, pour la St-Jean, un logement de trois chambres et dépendances nécessaires. Pour le voir, s'adresser faubourg de l'Hôpital, 40, au second.

72. A louer, de suite, pour messieurs, une très-belle chambre meublée et qui se chauffe. Rue du Seyon, 2.

73. A louer, de suite, une belle chambre, pour un ou deux messieurs de bureau, avec la pension. S'adr. rue St-Maurice, 10, au second.

74. A louer pour le 15 mai, une maison d'habitation située à l'entrée du chemin de la Coudre, jouissant d'une belle vue, et jardin attenant. S'adr. à Ch. Ulrich, horticulteur, faubourg du Crêt, 21.

75. A louer une chambre meublée, rue du Coq-d'Inde, 8, 3^{me} étage.

76. A louer, pour de suite, une chambre non meublée se chauffant. S'adr. rue de la Treille, 4, au 5^{me} étage.

77. A louer p^r St-Jean, à Vieux-Châtel, 3, maison Lüder, un appartement de 5 pièces, cuisine avec eau et dépendances. S'adresser à F. Lüder, même maison, au rez-de-chaussée.

78. A louer, de suite ou pour St-Jean, le second étage de la maison de feu M. Ch. Jacot-Guillarmod, faubourg du Crêt, à Neuchâtel, composé de six chambres, cuisine, chambre de domestique, chambre à serrer, terrasse asphaltée, bûcher, cave et galetas. Pour visiter l'appartement, s'adresser à Mesd. Guillarmod dans la dite maison, et pour les conditions à Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel.

79. A louer, plusieurs grandes et petites chambres meublées, avec service, pour jeunes gens et personnes tranquilles. S'adresser rue St-Maurice, 6.

80. A louer, pour St-Jean, un magasin, situé rue de l'Hôpital. S'adresser au bureau d'avis.

81. A louer, pour de suite, une chambre meublée, rue St-Maurice, 1, au troisième.

82. A remettre, au centre de la ville, une chambre meublée se chauffant, à un premier étage. S'adr. rue de la Treille, 8, au premier.

85. Pour cause imprévue, à louer pour St-Jean prochain l'atelier de poëlier situé à l'Evole, 12, ayant un bon four, un puits qui ne tarit jamais et un appartement au rez-de-chaussée. S'adresser à Ch.-Humbert Jacot, rue des Poteaux, 4.

84. Dans une des plus belles maisons de Neuchâtel, située entre cour et jardin, près du lac, on offre à louer un beau logement, bien meublé, et des chambres indépendantes. S'adresser au bureau de cette feuille.

85. On offre à louer, pour la belle saison, un logement très-propre de trois chambres; belle situation. S'adr. à J.-J. Braun, à Hauterive.

86. A louer une grande chambre meublée, à l'Ecluse, 17, au second étage.

87. A louer, pour St-Jean, deux logements aux Parcs, 10. S'adr. à Fritz Madliger, forgeron, dans la dite maison. On demande le paiement d'avance par mois.

88. A louer, pendant la belle saison ou à l'année, à Pescoux, une grande chambre, portien de cuisine et jardin si on le désire. S'adr. au magasin Zimmermann, en ville.

89. A louer pour St-Jean, un petit logement de trois pièces, avec petit jardin, au rez-de-chaussée de la maison, 15, faubourg du Crêt. S'y adresser.

90. A louer de suite ou pour St-Jean, une chambre bien meublée, à un monsieur de bureau ou à une dame. S'adr. rue de l'Orangerie 4.

91. On offre à louer pour la belle saison un logement meublé, situation des plus belles du Val-de-Ruz. S'adr. à Fritz Girard, à Saint-Martin.

92. A louer, pour St-Jean, à des personnes soigneuses, un logement situé à la Cassarde, 3, composé de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adr. dans ladite maison.

DEMANDES A LOUER.

93. On demande à louer, pour des dames qui travaillent en ville, une grande chambre avec deux lits, ou deux petites. S'adr. au bureau d'avis.

94. On demande, pour de suite ou la St-Jean, un petit logement de deux chambres, cuisine, cave et bûcher. S'adr. à Fréd. Riff, chez M. Robert, aux Parcs, 25.

95. On demande à louer un appartement de 2 ou 3 pièces, avec cuisine et dépendances, à occuper en St-Jean ou au plus tard le 15 août. S'adr. à M. Chr. Rossier, rue de l'Oratoire 5.

OFFRES DE SERVICES.

96. Une jeune fille allemande demande une place de couturière, ou à défaut une place de fille de chambre. S'adr. à M. Alphonse Géra, à Wavre près Thielle.

97. Une jeune fille de 20 ans, parlant les deux langues, désire une place de fille de chambre pour la Saint-Jean ou plus tôt. Elle peut montrer de bons certificats, ayant du service. S'adr. au bureau d'avis.

98. Une personne d'âge mûr, ayant été longtemps en service dans de bonnes familles de la ville, désirerait retrouver une place, soit de garde-malade, soit pour faire un petit ménage. S'adr. à Mlles de Pury-Sandoz, rue de la Collégiale.

99. Une jeune Soleuroise, âgée de 22 ans, recommandable à tous égards, désire se placer dans une famille honorable pour apprendre le français. Elle ne demande point de gages, et tient à faire tout ce qui se présente dans un ménage. Elle s'entend très bien à la couture et aux ouvrages du sexe en général. S'adr. rue St-Honoré, 7.

100. Un jeune homme de St-Gall, intelligent et âgé de 18 ans, qui a fait un apprentissage de pâtissier et confiseur, et sait déjà passablement le français, désire se placer dans la Suisse romande, soit en qualité d'aide ou volontaire chez un confiseur, ou dans un hôtel pour y apprendre l'art culinaire. Il pourrait entrer de suite. S'adr. à sa sœur A. Schmid, chez Mme Wollrichard, rue de Flandres, à Neuchâtel.

101. Une demoiselle de la Suisse allemande, connaissant parfaitement sa langue maternelle et le français, ayant déjà servi dans un magasin, désire se placer à Neuchâtel pour le même emploi. S'adr. à Mme Weber-Vivis, Grand'rue, 154, à Berne.

102. Une jeune zuricoise, d'une famille respectable, cherche une place comme bonne ou femme de chambre; elle parle passablement le français, connaît tous les ouvrages du sexe, et elle est bien recommandée. Lettres sous les initiales S. J., 27, au bureau de cette feuille.

103. Une jeune fille désire se placer comme fille de chambre ou pour faire un petit ménage. S'adr. au Carré, 8, 4me étage.

104. Une personne d'âge mûr, bien au fait d'une bonne direction de ménage, connaissant tous les ouvrages du sexe, désire se placer dans une bonne famille ou dans un hôtel; le bureau de cette feuille indiquera.

105. Une jeune fille de 21 ans, du grand-duché de Bade, très-recommandable, cherche une place de fille de chambre. S'adresser à Mlle Amélie Kœbele, chez M. Leuba-Mentha, à Colombier.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

106. Mme Dubois de Pury demande, pour aller à la campagne pendant les mois de juin, juillet et août, une femme de chambre qui sache très-bien laver et repasser. S'adr. faubourg de l'Hôpital, 16, au second.

107. On demande, pour la Saint-Jean, une brave fille, bien au fait des travaux d'un ménage et aimant les enfants. Inutile de se présenter sans de très-bonnes recommandations. S'adr. faubourg de l'Hôpital, 1, au 1er étage, à Mme Reichert, qui indiquera.

108. On demande, pour la St-Jean, une domestique active, robuste et de toute moralité, bien au fait d'un ménage, et surtout aimant les enfants. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

109. On demande pour de suite une cuisinière de toute confiance. S'adr. au bureau d'avis.

110. On demande, pour la St-Jean ou plus tôt si possible, une personne de toute confiance, d'une trentaine d'années, bonne cuisinière, et ayant l'expérience d'un ménage soigné. — On demande également, pour la même maison, un domestique entre 50 et 40 ans, d'un caractère parfaitement moral, sachant cultiver un jardin potager, soigner un cheval, entretenir une voiture et quelque peu du service de valet de chambre. S'adr. à Mme Héritier, maison Mathieu, 2me étage.

111. On demande pour un hôtel, une très-bonne cuisinière. S'adr. au Café de la Poste.

110. On demande pour une maison d'éducation de jeunes filles pauvres :

- 1° Une bonne maîtresse lingère,
- 2° Une personne robuste pour s'occuper des lessives et des écurages,
- 3° Un cordonnier.

Inutile de se présenter sans de très bonnes recommandations. S'adr. à M. le directeur de l'Institut des Billodes, au Locle.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

112. Trouvé un psautier à Pierre-à-Bot, le jour de l'Ascension. Le réclamer contre les frais d'insertion, faubourg de l'Hôpital, 18.

113. Perdu, dimanche passé 9 mai, aux alentours du gymnase, une canne. Prière de la rapporter, contre récompense, rue de l'Hôpital, 41, 5me étage.

114. Le propriétaire d'un petit chien blanc, dont la moitié du corps est tondu fraîchement, peut le réclamer au facteur du bureau des télégraphes à Neuchâtel, contre les frais.

115. On peut réclamer, rue du Pommier, 7, une broche en émail noir, trouvée près de la Tour de Diesse, et un tablier d'enfant, trouvé près du Château de Beauregard.

116. La personne qui a oublié un parapluie le jour de l'Ascension, dans le train de Cofrane à Corcelles, peut le réclamer à Henriette Munier, à Auvernier, contre les frais et désignation.

AVIS DIVERS.

117. Une tailleuse se recommande aux dames de la ville et aux magasins de confections, prix modéré. S'adr. rue de la Treille, n° 11, au 4me étage.

Le public est informé que

L'Exposition

des œuvres de M. Max. de Meuron est prolongée de huit jours et sera par conséquent encore visible jusqu'au dimanche 23 mai inclusivement.

Grande Brasserie Vuille

Samedi et Dimanche à 8 h. du soir

CONCERT NATIONAL

donné par les

chanteurs tyroliens HOSP,
D'INSPRUCK.

Dimanche 16 mai, sur la terrasse du

Restaurant Bellevue

A LA GARE DE NEUCHÂTEL

Grand Concert National

donné par les chanteurs Tyroliens Hosp

D'INSPRUCK.

ENTRÉE LIBRE.

121. On demande de suite, dans un bon atelier, un jeune homme de 15 à 16 ans pour apprendre l'état de sellier et tapissier. S'adr. au bureau du journal.

122. Une famille respectable, demeurant à la campagne, prendrait en pension un enfant de 2 à 3 ans, pour l'été ou pour toute l'année, comme on le désire; l'enfant recevra les meilleurs soins. Pour de plus amples informations, s'adresser à M. Köhler-Droz, au pont de Thielle.

123. Mlle Hélène de Ribaucourt, élève du Conservatoire de Dresde, actuellement à Concise, s'offre à donner des leçons de piano dans les localités situées sur le littoral du lac de Neuchâtel. S'adresser chez M. de Ribaucourt, pasteur à Concise.

124. Une famille honorable, habitant une campagne à 10 minutes de Berne, désire placer, pour quelques mois, dans une famille respectable de Neuchâtel et pour y suivre le collège, son fils âgé de 9 ans, contre échange d'un garçon ou fille de l'âge de 9 à 12 ans. A défaut d'échange, on payerait la pension. Pour plus amples renseignements, s'adresser franco au bureau de cette feuille, qui indiquera.

BAINS DE LOSTORF

OUVERTS DÈS LE 9 MAI.

Par suite de travaux maintenant terminés pour prendre nos sources d'eau minérale à 8 pieds plus profond, elles jaillissent avec une abondance beaucoup plus grande et leur richesse en substances sulfureuses et salines en ont été augmentées. De nouveaux appareils de douche ont été installés.

Nos sources peuvent être recommandées principalement pour la guérison des rhumatismes, maladies de la peau, scrophules, maladies des os et des muclages, névralgies et inflammations chroniques des organes génitaux. Frères GULDIMANN. (H-727)

NORTHERN ASSURANCE COMPANY

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
et sur la vie humaine, à LONDRES.

Capital social : Livr. St. 2,000,000 — soit Fr. 50,000,000
Fonds de réserve : » » 850,000 — » » 21,250,000
Recettes annuelles : » » 298,000 — » » 7,450,000

Responsabilité illimitée et solidaire des actionnaires.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE. La Compagnie assure toute propriété mobilière à des primes fixes et modérées. L'explosion du gaz est couverte sans augmentation de primes. Elle assure aussi des marchandises appartenant à des maisons de commerce européennes dans presque tous les pays d'outre-mer.

ASSURANCES SUR LA VIE avec ou sans participation au bénéfice. Les assurés avec participation au bénéfice profitent, par le système adopté par la Compagnie, de tous les avantages d'une assurance mutuelle.

S'adresser pour renseignements à

M. Edouard Maret, agent principal à Neuchâtel.

M. Jean-Marie Fournier cadet, agent à Chaux-de-Fonds. (H-745)

La paroisse est informée que, les deux dimanches de communion :

1° Le culte du matin aura lieu à 10 heures au lieu de 9.

2° Le catéchisme supérieur aura lieu à 8 heures à la chapelle des Terreaux, et le catéchisme élémentaire dans le même local à 1 heure et demie.

3° La communion du vendredi demeure supprimée.

Convocation

Les communiens de Neuchâtel habitant le ressort municipal de la ville, sont invités à se réunir en assemblée préparatoire le jeudi 20 mai courant à 8 heures du soir, à la grande salle des Concerts, dans le but de désigner les candidats qui seront présentés pour le Conseil général de commune à l'assemblée générale du 29 courant.

AVIS Les communiens de Bondry âgés de 20 ans, possédant les qualités requises, sont convoqués en assemblée générale à l'hôtel de ville de Bondry, pour le lundi 24 mai courant à dix h. du matin.

ORDRE DU JOUR :

Rapport de la commission des comptes.

Affaires importantes.

Bondry, le 13 mai 1869.

En l'absence du secrétaire des assemblées générales, AMIET président du conseil administratif.

130. On cherche à placer dans une maison de commerce de la Suisse française, un jeune homme intelligent de 15 ans, qui connaît déjà les éléments de la langue française. On aimerait prendre en échange un jeune homme qui aurait occasion d'apprendre le commerce dans une maison de gros de la Suisse allemande. — S'adr. sous les initiales C. U. 308. à M. Haasenstein & Vogler à Zurich. (C-308-Z)

131. Une honnête famille de Aussersihl, à 5 minutes de Zurich, désire placer sa fille de 16 ans dans une respectable famille de Neuchâtel ou des environs, pour apprendre le français, en échange d'un garçon qui pourrait apprendre l'allemand. Pour les conditions, s'adresser au magasin de bijouterie de de M. Perret, place Pury.

132. On cherche à placer un garçon allemand en échange contre un garçon de la Suisse romande. Il est d'une famille bourgeoise, devrait fréquenter les écoles, ne fait point de prétentions et pourrait entrer de suite. L'âge 13 ans. Adresser les offres sous les initiales U. J. F. 195 à M. Sachse et Comp. agence de publicité, à Berne.

M. le prof. G. Morier-Hinde est disposé à donner des leçons de langue et de littérature anglaises à des particuliers et dans les institutions. S'adr. à la librairie générale Jules Sandoz.

Avis aux Tireurs

La Société de tir de Bevaix a fixé ses jours de tir au dimanche 30 mai, dès 1 heure après midi et lundi 31 mai; elle exposera une vauquille à la carabine et au jeu des neuf quilles. — Les amateurs sont cordialement invités. LE COMITÉ.

ARTICLES TARDIFS.

Il sort de presse, chez Sam. DELACHAUX, éditeur, à Neuchâtel : Le surnaturel, 4me conférence apologétique, par F. Godet, professeur. Broch. in-16: 40 centimes.

Rien n'est comparable à la Poudre insecticide Vicat

pour la destruction des arbes, mites, puces, punaises, blattes ou cafards, fourmis, chenilles et pucerons.

Se vend en flacons de 50, 75 centimes et fr. 1.25; en insufflateurs fer-blanc garnis de poudre à fr. 1, et en boîtes-soufflet à 50 cent, au magasin de Henri Gacond, rue du Seyon.

La suite au Supplément ci-joint

ETAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

PROMESSES DE MARIAGES.

Ulysse Février, horloger, de Neuchâtel, et Julie Hertig, courtpointière; les deux dom. à Neuchâtel. James Beaugon, de Neuchâtel, dom. à Ste-Croix, et Anna-Louisa Gonthier, dom. à Granges de St-Croix.

NAISSANCES.

1er mai. Alcide, à Daniel Doleires et à Jeanne-Françoise née Pierre-Humbert, vaudois.
2. Emile, à Louis-Georges-Victor Antony et à Marie-Cornélie-Rose née Canisius, belge.
3. Un enfant du sexe féminin, mort-né, à Frédéric-Henri Borel et à Rose-Louise-Augustine née Leuba, de Neuchâtel.
9. Conrad, à Jean-Conrad Ritzmann et à Anna-Sophie née Haldenwang, schaffhousois.
11. Jules-Ernest, à Jules-Alphonse Borel et à Sophie-Augusta née Courvoisier, de Neuchâtel.
12. Ernest-Eugène, à Fritz-Anguste Pethoud et à Georgine-Louise née Monnier, des Ponts.

DÉCÈS.

7 mai. Mathilde-Hélène, 2 ans, 7 mois, 6 jours, fille de Pierre-Henri Guyot et de Caroline née Schweizer, de Boudevilliers.

8. Jacob-Gottlieb Friedli, 79 ans, 5 mois, 7 jours, cultivateur, époux de Anna-Barbara née Rhy, bernois.
13. Henri-Frédéric Mailler, 70 ans, 4 mois, 13 jours, menuisier, veuf de Catherine-Marianne née Cretin, de Neuchâtel.

Nouvelles.

Espagne. — Le 10, les cortès ont adopté, par 180 voix contre 48, l'article 28, relatif à l'obligation pour tout Espagnol de défendre la patrie par les armes quand il y est appelé par la loi, et de contribuer aux dépenses de l'Etat en proportion de son avoir.

— Le ministre de la justice a fait emprisonner un prêtre qui, en finissant un sermon, avait crié : Mort aux protestants, mort aux hérétiques qui ont voté la liberté de confession!

Glaris. — Lundi 10 mai, presque au moment où le son des cloches de l'église allait rappeler aux habitants de Glaris la catastrophe du 10 mai 1861, le cri lugubre au feu! se fit entendre, et en peu d'instants plusieurs bâtiments situés dans un ancien quartier étaient en pleines flammes. Heureusement qu'au moment où le feu éclatait, le föhn, qui pendant la journée soufflait violemment, avait cessé. Grâce aux secours accourus de toutes parts et à la pluie abondante survenue pendant l'incendie, on a pu empêcher que le feu ne se communiquât à de nouveaux quartiers. Deux maisons avec quatre dépendances sont consumées. La cause de ce sinistre est due à l'imprudence de jeunes garçons, qui s'amusaient avec des allumettes phosphoriques.

NEUCHÂTEL. — Le village de Serrières est maintenant éclairé au gaz.

— On nous dit que, depuis quelques jours, des ingénieurs français sont installés au Col-des-Roches pour étudier le tracé du chemin de fer du Locle à Besançon, en ce qui concerne la section Locle-Morteau.

(Feuille d'avis des Montagnes.)

— Le directeur des postes de Neuchâtel, M. P. Jeanrenaud, qui était parti en novembre dernier pour Bucharest, appelé par le gouvernement roumain pour réorganiser les postes dans les principautés danubiennes, a adressé au conseil fédéral une demande de prolongation de congé. Cette demande est accordée pour six nouveaux mois, à lui et à M. Schneider, contrôleur de l'arrondissement de Saint-Gall. Quant à M. Höhn, adjoint à la direction générale, il rentrera sous peu en Suisse.

— Dans la nuit du 13 au 14 courant, un incendie a consumé une vingtaine de maisons dans le village de Vaux, près de Saint-Point (département du Doubs). C'est cet incendie dont la vive lueur a été aperçue de Neuchâtel jeudi soir.

Marché de Neuchâtel du 13 mai 1869

Pommes de terre le 1. sseau - 55
Paille . . . fr. 4.60 à fr. 4.80 le quintal.
Foin . . . fr. 5. — à fr. —

SUPPLÉMENT

au n° 39 (15 mai 1869)

DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

AVIS DIVERS

Société de l'hôtel Bellevue à Neuchâtel.

Les actions dont les numéros suivent ont été désignées par le sort pour être remboursées le 15 août prochain, avec une prime de fr. 25 par action, savoir:

N° 16, 29, 52, 57, 65, 74, 121, 163, 208, 215, 214, 218, 227, 244, 245, 246, 257, 281, 284, 287, 288, 292, 295, 300, 310, 512, 310, 376, 388, 390 et 411.

Le remboursement aura lieu à partir du 15 août, au bureau de MM. Sandoz et Berthoud, sur présentation des titres.

Neuchâtel, 1^{er} mai 1869.

Le Secrétaire-Caissier de la Société.

Louis Demagistri

informe l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'il vient de s'établir dégraisseur en cette ville. Il espère par la bienfaisance, la promptitude et le bas prix de son travail, contenter toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Son dépôt est rue des Moulins, n° 20.

A dater du 1^{er} mai 1869, on recevra des pensionnaires à l'ancien hôtel de la Couronne, à Muri, joli village à 50 minutes de la ville de Berne. La maison est située dans une position charmante, bien abritée, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur les Alpes. Les prix sont modiques, et l'on peut être assuré d'un bon service.

S'adresser à Mlle Emilie Fetscherin, ancien hôtel de la Couronne, à Muri.

Pour d'autres renseignements, on peut également s'adresser à M. Guder, past. à Berne; A. M. Bernard, pasteur, à Berne;

A. M. A. Kùpfér, faubourg du Lac, 5, à Neuchâtel.

Ch. Rickes maître cordonnier, de retour de Lyon, prend la liberté d'informer l'honorable public de cette ville qu'il vient de reprendre la suite de l'atelier de M. Stucky, rue des Moulins n° 21. Ayant travaillé pendant trois ans comme premier ouvrier chez M. Stritmatter, rue du Château, il peut garantir un travail soigné et irréprochable, ainsi que des prix raisonnables.

Le Phénix

COMPAGNIE ANONYME

Assurances à primes fixes
SUR LA VIE.

(Ordonnances des 9 juin 1841, 25 janvier 1846.)

Extrait du journal officiel du 9 avril 1869.

L'Assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie française d'Assurances sur la Vie le *Phénix*, convoquée conformément aux Statuts, s'est réunie, le 8 avril courant, au siège de la Compagnie, rue de Lafayette, 33.

L'Assemblée, après avoir entendu les rapports du Conseil d'administration et du Comité des censeurs, a examiné les comptes pour l'année 1868 et arrêté comme suit la répartition des bénéfices résultant du sixième inventaire annuel:

1^o Augmentation des réserves;

2^o Dividendes des Actionnaires: 12 1/2 % du capital versé;

3^o Participation des Assurés calculée sur le montant des primes versées;

Assurances pour la vie entière . . . 4,20%

Assurances mixtes 5,40%

Le *Phénix* est la seule des anciennes Compagnies qui fasse jouir annuellement ses Assurés de la participation

Les résultats excellents et soutenus de cette participation, qui déjà en 1865, en 1866 et en 1867 avaient procuré aux Assurés les mêmes répartitions que celles ci-dessus pour 1868, ont particulièrement frappé l'Assemblée, qui, avant de se séparer, a voté des remerciements au Conseil d'administration et au Directeur, sur la situation prospère de la Compagnie.

Renseignements tous les jours à l'Administration, à Paris, rue de Lafayette, 33, (Ancienne rue de Provence, 40)

Ou chez l'Agent général de la Compagnie: MM. PURY et C^o, à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fds.

Avis aux marchands de bois et autre article pr constructions

On cherche une maison sérieuse qui veuille se charger de faire le commerce des tuiles d'Altkirch (tuiles mécaniques à emboîtements) de qualité supérieure.

Vente importante. Beaux avantages.

S'adr. directement à MM. GILARDONI Frères, à ALTKIRCH (Haut Rhin). Envoi franco de prospectus sur demande. (H — 187)

LA BANQUE D'ASSURANCES MUTUELLES SUR LA VIE

de l'Allemagne du Nord, à Berlin.

Sous-direction pour la Suisse, à Zurich, à la « Schnecke » vis-à-vis de la halle des boucheries.

C'est sans contredit la première institution qui rend l'assurance sur la vie accessible à tous, par ses statuts philanthropiques.

Cette institution offre des avantages incontestables vis-à-vis des autres Compagnies d'assurances. Les bénéfices qui d'ordinaire entrent dans les poches des actionnaires, sont répartis en totalité à titre de dividendes aux assurés, ce qui réduit encore notablement le montant des primes relativement très-modérées. Paiements prompts et coulants; combinaisons d'assurances pour tous les âges et à la portée de toutes les situations: des prêts accordés uniquement aux assurés; des délais pour le paiement des primes jusqu'à concurrence du montant entier des réserves afférentes à l'assurance.

Les primes versées sont remboursées entièrement à la mort de l'assuré, si celui-ci par un motif quelconque cesse d'opérer ses versements ou si le contrat d'assurance devient nul.

Outre l'assurance sur la vie, cette compagnie assure aussi des **rentes**, mode d'assurance qui présente des avantages réels. Ainsi, par exemple, si le rentier n'est plus en état de faire face à ses versements annuels, les primes payées lui sont comptées comme capital versé en une seule fois.

L'assurance de rentes, ainsi que de dots en faveur d'enfants, peut également se recommander à toutes les situations de la vie.

Outre ces diverses espèces d'assurances, la Compagnie a également institué une **Caisse d'épargnes héréditaires**.

Chacun depuis son jeune âge peut y participer par des versements depuis fr. 5 à quelle somme importante que ce soit, sans être astreint à réitérer ses mises.

Ces versements portent intérêt à 4% au minimum et les intérêts sont capitalisés.

Capitaux et intérêts des intéressés morts avant le terme marqué pour la répartition, deviennent l'héritage des membres survivants de la caisse d'épargne héréditaire.

Tous les renseignements désirables, ainsi que les statuts, tarifs, prospectus, etc., seront procurés sans frais par MM. les agents de la Compagnie, ainsi que par le **bureau principal pour la Suisse, à Zurich, à la Schnecke, vis-à-vis de la halle des boucheries**.

Les personnes désireuses de représenter la Compagnie à des conditions avantageuses, peuvent faire leurs demandes accompagnées de références au bureau ci-dessus. Aucune élévation de primes, même pour des personnes dont la santé n'est pas normale. (H. 3255 Z.)

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET PENSION

à Wabern près Berne.

BAINS TURCS

Les bains Turcs remplacent la plupart des cures de bain, et en surpassent une grande partie par leur action salutaire. Ils sont un excellent moyen pour la conservation de la santé et un agent souverain pour la guérison de maladies. Parmi les différentes maladies qui ont été traitées à Wabern jusqu'aujourd'hui et qui se sont trouvées pour la plupart radicalement guéries ou pour le moins considérablement améliorées, on peut citer principalement les suivantes: goutte et affections rhumatismales, rhumatismes chroniques et subaigus, rhumatismes articulaires, sciatique, maladies pour lesquelles le bain turc est le remède le plus puissant; ensuite l'asthme, catarrhes chroniques des bronches, du larynx, de l'estomac, maladies des reins, éruptions chroniques de la peau, obstructions abdominales, syphilis invétérées et névralgies, etc., etc.

La charmante situation de l'établissement (25 minutes de Berne), offre un choix varié des plus belles promenades, un air pur, frais et sain, des logements bien disposés, une table excellente et abondante, des soins assidus; toutes ces conditions contribueront beaucoup à assurer d'excellents résultats.

Service d'omnibus plusieurs fois par jour avec la ville.

Un médecin est attaché à la maison.

L'établissement est ouvert depuis le 15 avril. On est prié d'arrêter les chambres à temps chez le soussigné, qui donnera sur demande tous les renseignements désirables
Jules STAUB-DANZER (H 286).

Le soussigné annonce à l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'il continue toujours à faire toutes les réparations et remontage des fourneaux et potagers garnis, des fourneaux et des potagers en tôle, caronnage, et tout ce qui concerne son état. Il cherchera toujours à mériter la confiance du public
Fritz SCHEIDEGGER, terrinier,
16, rue Fleury, Neuchâtel.

Deutsche Sibelstunde im Lokale der « Brüder », jeden Montag, Abends 8-9 Uhr, rue du Seyon, 14.

Mad. veuve Borel-Kopp, prévient l'honorable public de cette ville, que sa fille vient de s'établir pour exercer son état de **blanchisseuse**. Elle se recommande aux personnes qui voudront bien l'occuper, soit pour des journées, soit pour laver à la maison. La même se recommande pour de l'ouvrage, soit de tricotage, soit de couture. S'adresser rue des Epancheurs, 7, 5^{me} étage.

L'on demande une bonne ouvrière tailleur. L'on offre à vendre, faute d'emploi, une bonne machine à coudre, à un prix raisonnable. S'adr. n° 2a, rue des Terreaux.

157. Une maison d'Allemagne demande un bon représentant pour la vente de houblons, à des conditions très-avantageuses, mais toutes bonnes références exigibles. S'adr. franco, sous F. 212, à l'expédition de cette feuille.

158. A louer, pour la belle saison, un joli canot américain, voilé et en bon état; à vendre une table ronde demi-lune, en noyer. S'adr. à Auguste Clemmer, facteur, rue des Moulins, 20, premier étage.

Chemins de fer

DE LA SUISSE OCCIDENTALE

Tarif spécial pour le transport de céréales, graines, farines etc., en provenance des principales stations de la Bavière, de l'Autriche, de la Hongrie, etc.

Le comité d'exploitation des chemins de fer de la Suisse occidentale a l'honneur d'annoncer qu'un tarif spécial à prix réduits a été mis en vigueur le 1^{er} mai courant, pour le transport des céréales, graines, légumes farineux, farines, farineux alimentaires et graines oléagineuses de toute espèce, en provenance des principales stations de la Bavière, de l'Autriche, de la Hongrie, etc., à destination des principales stations des chemins de fer suisses.

Les gares du réseau de la Suisse occidentale dénommées dans ce tarif, sont celles de Bex, Couvet, Fribourg, Genève (loco et transit), Lausanne, Morges, Neuchâtel, Romont, Verrières (loco et transit), Vevey et Yverdon.

On peut se procurer des exemplaires de ce tarif dans les gares désignées ci-dessus, ainsi qu'au bureau du comité d'exploitation à Lausanne.

Lausanne, le 10 mai 1869.

Au nom du comité d'exploitation.

L'un des Directeurs, PHILIPPIN.

Un instituteur, pouvant disposer de quelques heures, désirerait donner en ville quelques leçons, soit d'**arithmétique**, soit de **français**; il se chargerait d'aider également les élèves dans leurs préparations pour les différents collèges. S'adr. au bur d'avis.

Tir à la cible.

La société des mousquetaires de Bôle, a fixé son jour de tir au lundi 31 mai 1869, dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Elle exposera une belle vanquille à la cible, aux quilles et autres jeux. Les amateurs sont cordialement invités. LE COMITÉ.

162. Par addition pour règlement de compte de famille, un propriétaire demande à emprunter cinq cents francs sur garantie de cinq mille francs de fortune imposable. S'adresser à Abram-Louis Seylaz, propriétaire, rue des Moulins, 15.

165. On cherche pour après Pentecôte une jeune demoiselle de 16 à 18 ans, pour donner les leçons de français dans un pensionnat peu nombreux à la campagne. En retour, elle prendrait des leçons de langue allemande et anglaise, données par des institutrices des deux nationalités. Station et blanchissage libre. On tient particulièrement à un caractère doux et à des principes chrétiens. Le bureau indiquera.

P. Brugère, entrepreneur

à Neuchâtel, se charge de tout genre de travaux en ciment et autres, façades au vent, caves, bassins, jets-d'eau, balustrades, couverture de mur, assainissement des appartements humides, moulures, ornementation de toutes espèces, etc.

Fabrique de carreaux en ciment de différentes couleurs, pour les églises, corridors, cuisines, vestibules, salles à manger, et salles de bains, les lieux publics, pour les usines et fabriques; ils sont de la plus grande solidité. Ces carreaux pour dallage, produisent un effet remarquable, et sans être glissants, ils dépassent de beaucoup la dureté de la pierre. J'en ai de plusieurs formes, des carrés, des octogones, des hexagones.

Dépôt des ciments de Noiraigue, canton de Neuchâtel, ciment de Port-Land à prise lente, et ciment de Grenoble dit Porte de France; le dépôt des ciments est en face de l'hôtel du Lac, maison Neuve, le tout à très-bas prix.

PARIS, 87, RUE RICHELIEU.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CAPITAUX PAYABLES
APRÈS DÉCÈS
SUR LA VIE
RENTES VIAGÈRES
IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES

 LA PLUS ANCIENNE EN FRANCE DE TOUTES LES C^{IES} D'ASSURANCES

 La Compagnie a été fondée en 1819 et
 possède 75 millions de francs entièrement réalisés

 En valeurs sur l'Etat . 58 millions
 En immeubles 17 millions

 CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. Ad. MARCUARD, banquier, président; — ALPH. MALLET, régent de la Banque de France, vice-président; — GRANDIDIER, ancien notaire à Paris, inspecteur; — BARON ALPH. DE ROTHSCHILD, régent de la Banque de France; — MARTEL, conseiller honoraire à la cour impériale de Paris; — A. DE COURCY, propriétaire; — ED. ODIER, de la maison Gros, Odier, Roman et C^e; — G. TRUBERT, conseiller référendaire à la cour des comptes. — Directeur: M. PAUL DE HERGÉ

PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE :

- | | |
|---|---|
| 1 ^o Hôtels de la Compagnie, rue de Richelieu 85, 87 et 89. | 6 ^o Sept cents hectares de la forêt de Montmorency (près Paris) |
| 2 ^o Hôtel, rue de Richelieu 79, et rue de Ménars, 1. | 7 ^o Ferme de Moislains près Péronne, (500 hectares). |
| 3 ^o Hôtel de l'Ancien Cercle, boulevard Montmartre, 15. | 8 ^o Ferme d'Ermingen, près Saverne (500 hectares) |
| 4 ^o Hôtel du Jardin turc, boulevard du Temple et rue Charlot | 9 ^o Domaines du Puch et de Gazeaux, près Bordeaux (5,000 hect.) |
| 5 ^o Propriété boulevard Richard-Lenoir (ancien quai Valmy) 77, 79 et 81. | 10 ^o Propriété rue d'Amboise, 2. et rue Richelieu, 95, rue de Richelieu, 97 (passage des Princes) et 99. |

 ASSURANCES DE CAPITAUX, payables après décès, permettant au père de famille de laisser un capital à ses héritiers.
 ASSURANCES MIXTES, profitant aux ayants-droit de l'assuré s'il meurt, ou à lui-même s'il vit à une époque déterminée
 (Ces deux combinaisons jouissent d'une participation de 50 % dans les bénéfices.)

 ASSURANCES DE CAPITAUX DIFFÉRÉS, servant à constituer une dot pour les enfants ou à l'exonération du service militaire.
 RENTES VIAGÈRES immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes.

La Compagnie a des représentants dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, où le rentier peut toucher ses arrérages sur la production de son contrat, sans certificat de vie. — S'adresser pour renseignements et prospectus, à M. MACHON, agent principal à Neuchâtel

167. On désire placer dans une famille de Neuchâtel et de préférence chez un membre du corps enseignant, un jeune homme de 16 ans, qui doit se perfectionner dans la langue française et suivre les cours de l'École industrielle S'adresser, en indiquant les conditions, à M. F. Mauley, professeur à Bâle.

DIE

Kleiderfärberei und Druckerei
 von A. WYSER in Aarau
 empfiehlt auf kommende Saison ihre reichhaltige Auswahl in den neuesten Dessins.

Weisse Bettdecken werden gut in Scharlach und schwarze Kleider und Stoffe in solid Braun gefärbt.

Proben und Muster sind einzusehen auf meinem Hauptdepot, wo Bestellungen jederzeit für mich entgegengenommen und prompt und gewissenhaft ausgeführt werden, bei

Mad. WUTHRICH,
 faub. de l'Hôpital 48.

Bains russes

à l'établissement hygiénique rue de la Place-d'Armes, à Neuchâtel. Les bains russes sont employés avec succès contre les névralgies, les affections goutteuses, dans les rhumatismes chroniques, la paralysie, la sciatique, l'atrophie des membres, etc

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL-SUISSE

REMBOURSEMENT D'OBLIGATIONS.

Le 10 octobre de l'année courante, la vingt-cinquième partie des emprunts de 1854 et 1855, de 4, 3 et 5 millions, sera, conformément aux conditions mentionnées sur les obligations mêmes, remboursée par fr. 480,000.

Les obligations, dont les numéros suivent, sont remboursables, en partie, ensuite des stipulations spéciales d'échéances de l'emprunt et en partie ensuite d'un tirage au sort effectué par devant notaire public, savoir:

490 Obligations à Fr. 500. — N^o

109	154	199	481	1848	3314	5628	7610	9156	10576	11874
110	155	200	490	1958	3350	5635	7616	9169	10579	11886
111	156	201	501	2014	3372	5664	7618	9223	10639	11961
112	157	202	502	2024	3465	5688	7622	9245	10714	12014
113	158	203	527	2029	3490	5731	7626	9269	10719	12039
114	159	204	574	2044	3508	5780	7682	9283	10755	12059
115	160	205	618	2067	3555	5839	7704	9312	10774	12081
116	161	206	630	2078	3674	5892	7731	9320	10786	12112
117	162	207	683	2087	3675	5995	7734	9329	10901	12132
118	163	208	766	2110	3738	6035	7745	9363	10953	12133
119	164	209	788	2131	3747	6080	7787	9393	11018	12151
120	165	210	800	2244	3773	6089	7841	9415	11068	12187
121	166	211	838	2312	3775	6124	7862	9468	11085	12287
122	167	212	850	2352	3783	6155	7946	9549	11116	12405
123	168	213	883	2380	3785	6178	7969	9573	11149	12415
124	169	214	899	2382	3796	6201	8033	9594	11168	12421
125	170	215	918	2383	4407	6269	8044	9606	11192	12434
126	171	216	932	2394	4412	6280	8090	9641	11268	12493
127	172	217	941	2438	4433	6286	8093	9651	11289	12532
128	173	218	954	2484	4444	6297	8113	9666	11323	12550
129	174	219	956	2567	4551	6312	8127	9683	11347	12565
130	175	220	974	2585	4554	6339	8136	9714	11359	12581
131	176	221	1120	2589	4601	6415	8156	9750	11379	12607
132	177	222	1129	2646	4651	6584	8191	9879	11401	12608
133	178	223	1172	2730	4694	6599	8202	9903	11441	12641
134	179	224	1189	2745	4711	6616	8231	9972	11485	12682
135	180	225	1190	2786	4741	6621	8237	9982	11502	12700
136	181	226	1209	2832	4773	6622	8254	9991	11506	12708
137	182	227	1237	2833	4824	6686	8320	10008	11524	12760
138	183	228	1246	2834	4857	6691	8323	10047	11532	12768
139	184	229	1456	2835	4900	6806	8415	10109	11567	12808
140	185	230	1525	2836	5079	6932	8437	10144	11581	12837
141	186	231	1544	2837	5183	7022	8482	10255	11612	12852
142	187	232	1624	2838	5225	7027	8505	10300	11624	12853
143	188	233	1657	2839	5251	7070	8522	10304	11626	12854
144	189	234	1678	2840	5308	7079	8563	10327	11724	12873
145	190	235	1707	2841	5378	7083	8745	10348	11728	12985
146	191	236	1715	2842	5406	7168	8747	10357	11748	12994
147	192	237	1717	2843	5445	7177	8896	10398	11764	12995
148	193	238	1724	2844	5449	7198	8966	10401	11785	13034
149	194	239	1727	2845	5476	7217	8997	10451	11794	
150	195	240	1766	2846	5483	7247	9094	10486	11797	
151	196	241	1783	2847	5552	7259	9097	10540	11824	
152	197	479	1846	2848	5588	7261	9111	10566	11850	
153	198	480	1847	2849	5599	7275	9136	10572	11869	

47 Obligations à fr. 5,000. — N^o

3840	3913	4043	4135	4218	7452	7541	13155	13231	13460
3841	3927	4082	4151	7299	7474	7560	13166	13347	13517
3856	3939	4086	4182	7334	7504	7561	13203	13371	
3850	4024	4099	4192	7360	7514	13148	13223	13375	
3889	4036	4111	4197	7389	7539	13153	13224	13377	

Toutes ces obligations cesseront de porter intérêt dès le 10 octobre prochain, par contre le capital en sera remboursé à notre caisse principale, à Bâle, à partir du même jour, contre la restitution des titres.

Nous saisissons cette occasion pour informer que les obligations, dont les numéros suivent, sorties aux tirages de 1865 à 1868, n'ont pas encore été présentées:

10 octobre 1865: N^o 5945 5946.

10 octobre 1866: N^o 11150 11681.

10 octobre 1867: N^o 3646 10964.

10 octobre 1868: N^o 1057 5354 8186 8255 8901 8919 10544 10888
 10923 11196 11393 11810 11814 12317.

Bâle, le 16 avril 1869.

 Pour le Comité de Direction du Chemin de fer Central Suisse,
A. SULGER.

ALBISBRUNN

Etablissement de cures d'eau (canton de Zurich)

Est ouvert toute l'année. — Cures d'eau et cures d'air. — Gymnastique. — Les prospectus donnent de plus amples renseignements. — Station Affoltern — Ligne Zurich-Zug. — Correspondance postale. — Télégraphe.

D^r BRUNNER. **D^r WAGNER.** (H—3401—Z)

CURES DE PETIT-LAIT, — BAINS DE PETIT-LAIT à INNER-WÄGGITHAL (canton de Schwyz)

 Ouvert dès le 6 mai. — Envoi gratis de brochure-notice — Se recommande au mieux, **HEGNER-DIETHELM,** tenancier des bains. (H—3472—Z)

SCHNELL ET SCHNECKENBURG

FONDERIE DE FER

BERTHOUD, CANTON DE BERNE

Fonte, deuxième fusion, première qualité, jouissant d'un très bon renom depuis nombre d'années.

Tout ordre est exécuté consciencieusement. — Prix modérés

Hôtel du Commerce, à Neuchâtel.

 Le soussigné informe l'honorable public qu'il a acheté l'Hôtel du Commerce en cette ville et qu'il le dessert depuis le 1^{er} mai.

 Désireux de satisfaire MM. les voyageurs et les consommateurs qui voudront bien l'honorer de leur confiance, il leur assure un service attentif et soigné à des prix modérés et se recommande au mieux, **J. INGOLD-ROMANG.**

BAINS DE BLUMENSTEIN PRÈS THOÛNE

Ouverture le 15 mai.

Eaux ferrugineuses et très riches en oxide de fer carbonique. Succès distingués, dans toutes les différentes formes de faiblesse du sang et des nerfs.

 Les environs de l'établissement sont très pittoresques. Une cuisine bien soignée et des prix modérés. Pour renseignements médicaux, s'adr. au D^r Jäggi à Uebischi, médecin de l'établissement, et pour l'administration à M. J.-R. Rufenacht propriétaire. (H.—674)

BAINS DE BRETIÈGE

PRÈS D'ANET

 L'établissement hydrothérapique est ouvert dès le 1^{er} mai. Bains d'eau minérale, cures de lait et de petit lait. Séjour d'agrément. Prix réduits jusqu'au 1^{er} juin. Bureau télégraphique à Anet S'adresser pour informations à la direction **MULLER**

Pose de dents artificielles

A LA GARANTIE ET A PRIX RÉDUITS.

Bussou, médecin-dentiste, rue Purry, 4, à Neuchâtel.

Le même demande encore quelques pensionnaires. Bonne cuisine française et prix modérés.

177. Une jeune fille de bonnes mœurs pourrait entrer en apprentissage à Langenthal, canton de Berne, chez une tailleur pour dames, où elle aurait occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Edouard Klæfger, agent d'affaires à Langenthal

178. Pour entrer de suite, M. Léon Gauthier demande un apprenti graveur.

On désire placer un jeune homme d'une forte et saine constitution, dans une respectable famille du canton de Neuchâtel, où il ait l'occasion de coopérer aux travaux agricoles et s'y perfectionner, et avoir en même temps les facilités de bien apprendre le français. On tient plus à un accueil amical et aux soins qu'à une rétribution, et on ne confiera le jeune homme qu'à une famille tout à fait recommandable. Pour plus de détails, s'adr. à M. J. Müller, maître menuisier, à Trübbach, cant. de St-Gall. (H-492)